

Léa Protoy

De: developpement@open-immobilier.nc
Envoyé: lundi 8 avril 2019 13:57
À: Léa Protoy
Cc: 'Virginie MEUNIER'
Objet: mise en service ICPE
Pièces jointes: ELERINNA ICPE mise en service.pdf; SARRAIL ICPE mise en service.pdf; CORONADO ICPE mise en service.pdf

Bonjour Madame,

Comme convenue lors de notre conversation téléphonique de ce matin, veuillez trouver ci-joint les formulaires complétés et signés pour la mise en service des ICPE de nos dernières résidences.

Je reste à votre disposition pour tout document complémentaire.

Le formulaire pour le changement d'exploitant vous sera bientôt adressé par le syndic.

Bien cordialement,
Caroline de SAINTE PREUVE
Tél : 25.24.21



05 rue Gabriel Laroque
VAL PLAISANCE - BP 13835
98803 Nouméa cedex
www.open-immobilier.nc

- 8 AVR. 2019

PROVINCE SUD direction de l'environnement	ARRIVÉ LE : N° 11922-2019/11									
	Dir	CM Conseil Scient.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGM	SAF	SICIED	SCBT	PPRB
AFFECTÉ								✓		
COPIE										
OBSERVATIONS	ICPE									

Réf : F16028.01

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DECLARATION DE MISE EN SERVICE D'INSTALLATIONS CLASSEES

(Article 415-7 du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Formulaire à déposer ou à envoyer par courrier en deux (2) exemplaires
à l'attention du président de l'Assemblée de province.

Direction de l'Environnement
Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)
Centre administratif de la province Sud
Pour tout renseignement, contacter le SICIED
Tél : 20 34 00 Courriel : denv.contact@province-sud.nc

* **L'EXPLOITANT** (indiquer la dénomination) SARL RAIHANI
déclare avoir mis en service la ou les **INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
suivantes : OUVRAGE DE TRAITEMENT ET D'EPURATION DES EAUX USEES DE LA
RESIDENCE SARRAIL

* **NUMERO D'ARRETE D'AUTORISATION, D'AUTORISATION SIMPLIFIEE OU DE RECEPISSE DE DECLARATION DE OU
DES ACTIVITES CONCERNEES :**
8413-2016/5-REP/DENV * du (jj/mm/aaaa) 29/05/2018
* **DATE DE MISE EN SERVICE :** (jj/mm/aaaa) 25/03/2019

LOCALISATION DE OU DES INSTALLATIONS

* Commune : NOUMEA
* Adresse : 20 rue du Général Sarrail - ORPHELINAT
* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) : X:445867 Y:213530

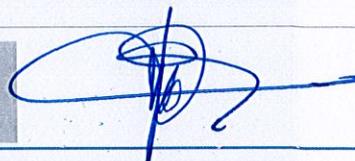
* Fait à NOUMEA le (jj/mm/aaaa) 08/04/2019

* Par (Nom - Prénom du signataire) : Clément SEGURA

* Qualité du signataire : Gérant

* Signature :

Insérer une signature



Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

*Champs obligatoires

Envoyer

Direction de l'Environnement (DENV)
6, route des Artifices
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tel : 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc